COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'AGGLOMERATION DE VESOUL

CONSEIL DU 14 JUIN 2004

COMPTE RENDU ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'AN DEUX MILLE QUATRE, le QUATORZE du mois de JUIN, le Conseil de la Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL s'est réuni à 18 h 30, Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de VESOUL après convocations légales adressées aux Conseillers le 7 juin 2004.

Nombre de Conseillers en exercice : 54

Présidence de Monsieur Alain CHRETIEN.

Etaient présents : M. VIROT, M. DECHAMBENOIT, M. HACQUARD, Mme ROUSSEL, M. EMANN, M. KLIPFEL (suppléant de M. FRAY), M. MARTIN, Mme CHEVALLEY, Mme DEMANGEON (suppléante de M. BACHELU), M. SCHIBER, M. PFLIEGER, M. ANCEL, M. POIRSON (suppléant de M. LYAUTEY), M. MOURAND, Mme NOLOT, M. BOUDOT, M. KALBACHER, M. WADOUX, M. BOILLOT, M. GUENOT, M. REGAUDIE, M. PRETET, M. OPEC, M. MASSON, M. BAPTIZET, M. GALMICHE, M. LORTET, M. LOUIS, Mme MUNIER, M. JOYANDET, Mme DEGALLAIX, M. CHRETIEN, Mme GILLOT, Mme ZIMMER (suppléante de M. FAGET), M. ROLL, Mme AUBRY, Mme LAMBERT, M. DEMESY, M. KIEBER, Melle THIRIET, M. KEUSCH, Mme CLAUDE, M. MASSENET, Mme GIBOULOT, M. PINI, M. LEDUC, Mme SAGUIN, M. BOURGEOIS, M. MICHEL.

Etaient absents représentés : M. AYALA (procuration à Mme GILLOT), M. PARMENTELOT (procuration à M. KIEBER), Mme BILLOIS (procuration à M. PINI), M. LAMBOLEY (procuration à M. DEMESY).

Etait absent excusé : M. HADJADJI.

M. LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

✧✧✧✧✧

Installation d'un conseiller communautaire d'Echenoz-la-Méline : Le Conseil a pris acte de l'installation de M. Jean-Paul BACHELU, conseiller titulaire et de Mme Michèle DEMANGEON, conseillère suppléante.

1 - Elections

1.1 Election du Président : Le Conseil a élu M. Alain CHRETIEN Président de la CCAV avec 45 voix (Bulletins nuls : 2 ; bulletins blancs : 4) M. MOURAND a obtenu 2 voix.

1.2 Composition du bureau communautaire : Le Conseil a adopté à l'unanimité la composition du bureau.

1.3 Election des membres du Bureau : Le Conseil a élu les vice-présidents et autres membres du bureau :

Les 10 vice-présidents :

- M. REGAUDIE, 1er vice-président (44 voix pour et 8 contre ; 1 voix pour M. BOUDOT)
- M. OPEC, 2ème vice-président (53 voix pour)

- M. LORTET, 3ème vice-président (46 voix pour et 5 contre ; 2 voix pour M. VIROT)
- M. BAPTIZET, 4ème vice-président (53 voix pour)
- M. KALBACHER, 5ème vice-président (53 voix pour)
- M. WADOUX, 6ème vice-président (51 voix pour et 1 voix contre ; 1 voix pour MmeDEGALLAIX)
- M. SCHIBER, 7ème vice-président (53 voix pour)
- M. MOURAND, 8ème vice-président (38 voix pour et 15 contre)
- M. MARTIN, 9ème vice-président (53 voix pour)
- M. DEMESY, 9ème vice-président (53 voix pour)

Les autres membres :
- M. VIROT (52 voix pour et 1 contre)
- M. HACQUARD (53 voix pour)
- Mme ROUSSEL (49 voix pour et 4 contre)
- M. EMANN (53 voix pour)
- M. ANCEL (53 voix pour)
- M. BOUDOT (53 voix pour)
- M. JOYANDET (53 voix pour)
- M. BOURGEOIS (53 voix pour).

1.4 Election des membres des commissions communautaires :
A l'unanimité, le Conseil de la Communauté, a nommé les membres des commissions communautaires ci-après :
- Commission des Finances communautaires
- Commission du Développement économique
- Commission des Equipements et des Travaux
- Commission des Transports
- Commission du Tourisme et de la Communication
- Commission Environnement et Gestion des déchets - Assainissement
- Commission Urbanisme – Logement.

1.5 Election de la Commission d'appel d'offres : A l'unanimité, le Conseil de la Communauté a désigné les membres de la Commission d'appel d'offres.

1.6 Désignation de la Commission d'évaluation et de transferts de charges : A l'unanimité, le Conseil de la Communauté a désigné les membres de la Commission d'évaluation et de transferts de charges.

1.7 Election des représentants au Comité Technique Paritaire : A l'unanimité, le Conseil de la Communauté a désigné les membres du CTP.

Election des représentants au sein des structures intercommunales et organismes extérieurs :

1.8 Sytevom : Représentants désignés à l'unanimité.

1.9 CLIS : Commission locale d'information et de surveillance : Représentants désignés à l'unanimité.

1.10 Assemblée générale et conseil d'administration de l'Office du Tourisme : Représentants désignés à l'unanimité.

1.11 CIJ : Centre Information Jeunesse : Représentants désignés à l'unanimité.

1.12 Mission locale du bassin d'emploi de Vesoul : Représentants désignés à l'unanimité.

1.13 Commission du suivi du Contrat de rivière : Représentants désignés à l'unanimité.

1.14 Délégation de compétences au président et au bureau : A l'unanimité, le Conseil de la Communauté a approuvé les délégations de compétence au Président et au Bureau.

2 - Affaires financières

2.1 Comptes de gestion 2003 : Le Conseil a approuvé les comptes de gestion du Budget Général, des budgets Camping, Buvette, Parc aquatique, Ordures ménagères, Transports à l'unanimité. Il a approuvé moins 4 voix le compte de gestion du Budget Epuration.

2.2 Comptes administratifs 2003 : Les comptes administratifs du Budget général, du Camping, de la Buvette, du Parc Aquatique, des Ordures Ménagères, des Transports ont été approuvés moins 1 voix. Le Compte administratif de l'Epuration a été approuvé moins 5 voix.

2.3 Attribution de subvention : Moto-club Haut-Saônois : Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'attribution d'une subvention.

2.4 Attributions de subventions : délai de réception des demandes : A l'unanimité, le Conseil a approuvé une date butoir de réception des demandes d'attribution au 31 octobre de chaque année.

2.5 Décision modificative : budget ordures ménagères : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la décision modificative.

3 - Personnel

3.1 Mise à disposition de personnel de la Ville de Vesoul à la CCAV : autorisation de signer la convention : A l'unanimité, le Conseil a décidé d'ajourner cette question.

3.2 Modification du tableau des effectifs : création de postes : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la création de postes.

4 - Environnement et Gestion des Déchets

4.1 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets : Le Conseil a pris acte du rapport.

4.2 Convention participation financière aux travaux d'élimination des cendres sous chaudière de l'UIOM d'Echenoz-la-Méline : Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention avec la Ville de Vesoul et a autorisé Monsieur le Président à la signer.

4.3 Convention de prise en charge des coûts relatifs à la post-exploitation du CET de Scey-sur-Saône : Le Conseil, à l'unanimité, a décidé d'ajourner cette question.

5 - Assainissement

5.1 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement : Le Conseil a pris acte du rapport.

5.2 Construction de la nouvelle station d'épuration : demande de subvention : A l'unanimité, le Conseil a autorisé M. le Président à solliciter une subvention.

5.3 Campagne d'analyse de recherche de substances dangereuses dans l'eau en entrée de STEP : A l'unanimité, le Conseil a autorisé M. le Président à signer la convention de financement avec l'ASCOMADE.

5.4 Zone de protection de biotope : demande de subvention : A l'unanimité, le Conseil a approuvé le plan de financement et a autorisé M. le Président à solliciter une subvention.

5.5 Contrat de rivière : étude du bilan : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la réalisation de l'étude « bilan et perspectives », le plan de financement et a autorisé M. le Président à solliciter les subventions.

5.6 Contrat de rivière : financement du poste de chargé de mission : A l'unanimité, le Conseil a approuvé le plan de financement et a autorisé M. le Président à solliciter une subvention.

6 - Tourisme

6.1 Communication Parc aquatique : POSS Plan d'organisation de la surveillance et des secours : A l'unanimité, le Conseil a pris acte de la communication.

6.2 Tarifs du parc aquatique : A l'unanimité, le Conseil a approuvé les tarifs.

6.3 Convention d'exploitation de jeux dans la salle d'animation du camping : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la convention.

6.4 Camping : tarifs de location de HLL : A l'unanimité, le Conseil a approuvé les tarifs de location des habitations légères de loisirs.

6.5 Indemnités de responsabilité des régisseurs : A l'unanimité, le Conseil a approuvé les indemnités.

7 - Transports

7.1 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des transports publics : Le Conseil a pris acte du rapport.

7.2 Tarification : A l'unanimité, le Conseil a approuvé les tarifs des transports urbains.

8 - Urbanisme

8.1 Aménagement de la RN 19 à 2 x 2 voies Section Vesoul-Lure : Projet de mise en compatibilité du POS : A l'unanimité, le Conseil a décidé de donner un avis défavorable sur la mise en compatibilité du POS avec le projet d'aménagement de la RN 19 à 2 x 2 voies.

9 - Développement économique

9.1 ZAC des Haberges : vente à la « SCI QUATRE PATTES » : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la vente et a autorisé M. le Président à signer l'acte.

9.2 ZAC des Haberges : vente à la MGEN : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la vente et a autorisé M. le Président à signer l'acte.

9.3 ZAC des Haberges : vente à la SCI MA-CHA : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la vente et a autorisé M. le Président à signer l'acte.

9.4 Espace de la Motte : vente à la société CID-EST : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la vente et a autorisé M. le Président à signer l'acte.

9.5 Zone des Saussis : vente à la société MARTINEZ : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la vente et a autorisé M. le Président à signer l'acte.

9.6 Zone du Champ au Roi : vente à Mme PARDON : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la vente et a autorisé M. le Président à signer l'acte.

9.7 Création de la ZAC des Prés Baulère : A l'unanimité, le Conseil a approuvé la création de la ZAC, a autorisé M. le Président à lancer le dossier de création et à signer les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération.

Fait à VESOUL, le 18 juin 2004

LE PRESIDENT,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AGGLOMERATION DE VESOUL

Alain CHRETIEN